



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-15808>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-15808**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CA Provence Verte

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : M.2026-05 : Réseau intercommunal des transports publics - Services de transports réguliers et scolaires de l'Agglomération Provence Verte

**Description** : Le présent marché concerne la mise en oeuvre et l'exploitation de lignes régulières et scolaires de transport routier de voyageurs au sens du code des transports et d'assurer une continuité dans le service public Transport développé par l'Agglomération Provence Verte. La prestation de services consiste à mettre en oeuvre durant l'année et les périodes scolaires considérées les lignes à caractère scolaire ou régulier dont les itinéraires, horaires, affectations d'élèves et nombre de véhicules ont été définis par l'Agglomération Provence Verte, Autorité Organisatrice des Transports, en application de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982, de l'article L5216-5 du code général des collectivités territoriales relatif aux compétences des communautés d'agglomération et selon les modalités définies au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.). Le marché est décomposé en quatre lots : Lot 1 : LIGNES SCOLAIRES VERS LES ETABLISSEMENTS DE BRIGNOLES ET TOURVES INTRAMUROS, LIGNES REGULIERES VERS BRIGNOLES Lot 2 : LIGNES SCOLAIRES VERS LES ETABLISSEMENTS DE SAINT MAXIMIN ET POURRIERES INTRAMUROS, LIGNES REGULIERES VERS SAINT MAXIMIN Lot 3 : LIGNES SCOLAIRES VERS L'ETABLISSEMENT DE CARCES Lot 4 : LIGNES SCOLAIRES VERS LES ETABLISSEMENTS DE GAREOULT ET ROCBARON. La présente procédure en Appel d'Offres Ouvert est soumise aux dispositions des articles R.2124-1, L.2124-2 et R.2161.2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Cette consultation sera passée en application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire sans remise en concurrence, avec montant minimum et avec montant maximum sur la durée totale du marché, soit 4 ans. Le montant total des commandes sur la durée du marché est pour chaque lot : Lot n° 1 : Montant minimum : 7 380 000 euros H.T. / Montant maximum : 22 132 000 euros H.T. - Lot n°

2 : Montant minimum : 5 436 000 euros H.T. / Montant maximum : 16 308 000 euros H.T. - Lot n°  
3 : Montant minimum : 460 000 euros H.T. / Montant maximum : 1 376 000 euros H.T. - Lot n°4 :  
Montant minimum : 1 744 000 euros H.T. / Montant maximum : 5 232 000 euros H.T. - La  
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte dans un souci de promotion de l'emploi et  
de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application d'une clause d'insertion en tant que  
condition d'exécution du marché, en incluant dans le cahier des charges de ce marché public  
une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique pour les lots 1 et 2. La convention  
collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre  
1950, telle que modifiée par accord du 18 avril 2002, complété par l'accord spécifique aux  
transports publics interurbains du 7 juillet 2009 introduit des dispositions expresses afférentes à  
la reprise du personnel de conduite en cas de changement d'attributaire à l'issue d'une  
procédure de dévolution du marché public auquel ces personnels sont affectés. Le titulaire du  
marché devra répondre le cas échéant aux obligations actuelles issues de la convention et faire  
en sorte que le transfert s'effectue sans dommage pour la qualité des prestations. La liste du  
personnel potentiellement à reprendre pour chaque lot, est présentée en annexe du CCAP.

**Identifiant de la procédure :** fea87c67-8389-482d-92cb-85db5e567035

**Identifiant interne :** M.2026-05

**Type de procédure :** Ouverte

**La procédure est accélérée :** non

**Principales caractéristiques de la procédure :** Pour obtenir tous les renseignements  
complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur  
étude, les opérateurs économiques devront se rendre sur le profil acheteur à l'adresse suivante  
: <http://caprovenceverte.emarchespublics.com> .Les demandes de renseignement  
complémentaire devront parvenir au minimum 10 jours calendaires avant la date limite de  
remise des offres (soit jusqu'au lundi 9 mars à 12h00) sur la plateforme [http://www.  
emarchespublics.com](http://www.emarchespublics.com). L'acheteur pourra confier au titulaire du marché, en application des  
Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux  
marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Quartier de Paris 174 route départementale 554

**Ville :** BRIGNOLES

**Code postal :** 83170

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Territoire de la Communauté d'Agglomération

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 45,048,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4**

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** LIGNES SCOLAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS DE BRIGNOLES ET TOURVES INTRAMUROS, LIGNES REGULIERES VERS BRIGNOLES

**Description :** La prestation de services concerne les lignes scolaires vers les établissements de Brignoles et Tourves intramuros et les lignes régulières vers Brignoles. Accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans remise en concurrence lors des commandes avec montant minimum et montant maximum suivant : Montant minimum : 7 380 000 euros H.T Montant maximum : 22 132 000 euros H.T. La description détaillée des prestations à exécuter est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) et dans le Bordereau de Prix Unitaires (B.P.U). Le présent lot comporte une clause sociale d'insertion obligatoire dont les conditions de mise en oeuvre sont détaillées à l'article 4.3 du CCAP.

**Identifiant interne : 1**

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** 174 Route Départementale 554

**Ville :** Brignoles

**Code postal :** 83170

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée : 4 An**

**5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : Le marché commence à compter de sa date de notification pour permettre la mise en place administrative du marché (notamment reprise du personnel). Les services réguliers et scolaires prendront effet à compter du 1er septembre 2026. La durée est fixée à 48 mois à compter du 01/09/2026, dans la limite du montant maximum d'engagement. Le marché s'achèvera le 31 août 2030. Il n'est pas renouvelable.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description** : Pour la présentation de leur candidature, les opérateurs économiques peuvent utiliser : Soit, les formulaires DC1 (ou lettre de candidature) et DC2, soit, le Document Unique de Marché Européen (DUME). Les candidats devront transmettre les pièces suivantes : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat conformément aux articles R.21421 à R.214214, R. 214225, R.21433 à R.21434 et R.214316 du Code de la commande publique : Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat individuel ou chaque membre du groupement : o N'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et dans les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur prévus aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>). La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Présentation d'une liste des principaux services de transport public de personnes au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère** : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

**Description** : Justificatif d'inscription au registre des transporteurs ou équivalent lui permettant de justifier sa capacité à assurer l'exercice d'une activité de transport public de personnes (code des transports).

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remarque : Le candidat doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées. Remarque : En cas de candidature incomplète, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de faire application de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : PRIX DES PRESTATIONS

**Description** : Apprécie en fonction montant total HT du Détail Quantitatif Estimatif du lot 1

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 60

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

**Description** : Apprécie en fonction des éléments de réponse aux 2 sous-critères

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 25

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : VALEUR TECHNIQUE DES PRESTATIONS

**Description** : Apprécie au regard du mémoire technique ou du cadre de mémoire technique complété

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 19/03/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 19/03/2026 à 14:00

**Lieu** : Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : COMITÉ CONSULTATIF  
INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Toulon

**Informations relatives aux délais de recours** : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA,

et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** CA Provence Verte

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Toulon

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** LIGNES SCOLAIRES VERS LES ETABLISSEMENTS DE SAINT MAXIMIN ET POURRIERES INTRAMUROS, LIGNES REGULIERES VERS SAINT MAXIMIN

**Description :** La prestation de services concerne les lignes scolaires vers les établissements de Saint-Maximin et Pourrières intramuros et les lignes régulières vers Saint-Maximin. Accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans remise en concurrence lors des commandes avec montant minimum et montant maximum suivant : Montant minimum : 5 436 000 euros H.T Montant maximum : 16 308 000 euros H.T. La description détaillée des prestations à exécuter est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) et dans le Bordereau de Prix Unitaires (B.P.U). Le présent lot comporte une clause sociale d'insertion obligatoire dont les conditions de mise en oeuvre sont détaillées à l'article 4.3 du CCAP.

**Identifiant interne :** 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 174 Route Départementale 554

**Ville :** Brignoles

**Code postal :** 83170

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 4 An

### 5.1.6 Informations générales

#### Il s'agit d'un marché récurrent

**Description** : Le marché commence à compter de sa date de notification pour permettre la mise en place administrative du marché (notamment reprise du personnel). Les services réguliers et scolaires prendront effet à compter du 1er septembre 2026. La durée est fixée à 48 mois à compter du 01/09/2026, dans la limite du montant maximum d'engagement. Le marché s'achèvera le 31 août 2030. Il n'est pas renouvelable.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description** : Pour la présentation de leur candidature, les opérateurs économiques peuvent utiliser : Soit, les formulaires DC1 (ou lettre de candidature) et DC2, soit, le Document Unique de Marché Européen (DUME). Les candidats devront transmettre les pièces suivantes : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat conformément aux articles R.21421 à R.214214, R. 214225, R.21433 à R.21434 et R.214316 du Code de la commande publique : Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat individuel ou chaque membre du groupement : o N'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et dans les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur prévus aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>). La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Présentation d'une liste des principaux services de transport public de personnes au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère** : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

**Description** : Justificatif d'inscription au registre des transporteurs ou équivalent lui permettant de justifier sa capacité à assurer l'exercice d'une activité de transport public de personnes (code des transports).

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remarque : Le candidat doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées. Remarque : En cas de candidature incomplète, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de faire application de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : PRIX DES PRESTATIONS

**Description** : Apprécié en fonction montant total HT du Détail Quantitatif Estimatif du lot 2

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 60

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

**Description** : Apprécié en fonction des éléments de réponse aux 2 sous-critères

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 25

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : VALEUR TECHNIQUE DES PRESTATIONS

**Description** : Apprécié au regard du mémoire technique ou du cadre de mémoire technique complété

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/03/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

##### Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date d'ouverture :** 19/03/2026 à 14:00

**Lieu :** Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** COMITÉ CONSULTATIF  
INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Informations relatives aux délais de recours :** - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA,

et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** CA Provence Verte

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Toulon

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** LIGNES SCOLAIRES VERS L'ÉTABLISSEMENT DE CARCES

**Description :** La prestation de services concerne lignes scolaires vers l'établissement de Carcès. Accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans remise en concurrence lors des commandes avec montant minimum et montant maximum suivant : Montant minimum : 460 000 euros H.T Montant maximum : 1 376 000 euros H.T. La description détaillée des prestations à exécuter est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) et dans le Bordereau de Prix Unitaires (B.P.U).

**Identifiant interne :** 3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 174 Route Départementale 554

**Ville :** Brignoles

**Code postal :** 83170

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 4 An

##### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : Le marché commence à compter de sa date de notification pour permettre la mise en place administrative du marché (notamment reprise du personnel). Les services scolaires prendront effet à compter du 1er septembre 2026. La durée est fixée à 48 mois à compter du 01/09/2026, dans la limite du montant maximum d'engagement. Le marché s'achèvera le 31 août 2030. Il n'est pas renouvelable.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description** : Pour la présentation de leur candidature, les opérateurs économiques peuvent utiliser : Soit, les formulaires DC1 (ou lettre de candidature) et DC2, soit, le Document Unique de Marché Européen (DUME). Les candidats devront transmettre les pièces suivantes : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat conformément aux articles R.21421 à R.214214, R. 214225, R.21433 à R.21434 et R.214316 du Code de la commande publique : Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat individuel ou chaque membre du groupement : o N'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et dans les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur prévus aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>). La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Présentation d'une liste des principaux services de transport public de personnes au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère** : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

**Description** : Justificatif d'inscription au registre des transporteurs ou équivalent lui permettant de justifier sa capacité à assurer l'exercice d'une activité de transport public de personnes (code des transports).

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remarque : Le candidat doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées. Remarque : En cas de candidature incomplète, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de faire application de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : PRIX DES PRESTATIONS

**Description** : Apprécié en fonction montant total HT du Détail Quantitatif Estimatif du lot 3

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 60

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

**Description** : Apprécié en fonction des éléments de réponse aux 2 sous-critères

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 25

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : VALEUR TECHNIQUE DES PRESTATIONS

**Description** : Apprécié au regard du mémoire technique ou du cadre de mémoire technique complété

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/03/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 19/03/2026 à 14:00

**Lieu :** Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** COMITÉ CONSULTATIF  
INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Informations relatives aux délais de recours :** - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA,

et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** CA Provence Verte

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Toulon

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** LIGNES SCOLAIRES VERS LES ETABLISSEMENTS DE GAREOULT ET ROCBARON

**Description :** La prestation de services concerne lignes scolaires vers les établissements de Garéoult et Rocbaron Accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans remise en concurrence lors des commandes avec montant minimum et montant maximum suivant : Montant minimum : 1 744 000 euros H.T Montant maximum : 5 232 000 euros H.T. La description détaillée des prestations à exécuter est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) et dans le Bordereau de Prix Unitaires (B.P.U).

**Identifiant interne :** 4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 174 Route Départementale 554

**Ville :** Brignoles

**Code postal :** 83170

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 4 An

##### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : Le marché commence à compter de sa date de notification pour permettre la mise en place administrative du marché (notamment reprise du personnel). Les services scolaires prendront effet à compter du 1er septembre 2026. La durée est fixée à 48 mois à compter du 01/09/2026, dans la limite du montant maximum d'engagement. Le marché s'achèvera le 31 août 2030. Il n'est pas renouvelable.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description** : Pour la présentation de leur candidature, les opérateurs économiques peuvent utiliser : Soit, les formulaires DC1 (ou lettre de candidature) et DC2, soit, le Document Unique de Marché Européen (DUME). Les candidats devront transmettre les pièces suivantes : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat conformément aux articles R.21421 à R.214214, R.214225, R.21433 à R.21434 et R.214316 du Code de la commande publique : Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat individuel ou chaque membre du groupement : o N'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et dans les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur prévus aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>). La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Présentation d'une liste des principaux services de transport public de personnes au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère** : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

**Description** : Justificatif d'inscription au registre des transporteurs ou équivalent lui permettant de justifier sa capacité à assurer l'exercice d'une activité de transport public de personnes (code des transports).

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remarque : Le candidat doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées. Remarque : En cas de candidature incomplète, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de faire application de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : PRIX DES PRESTATIONS

**Description** : Apprécié en fonction montant total HT du Détail Quantitatif Estimatif du lot 4

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 60

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

**Description** : Apprécié en fonction des éléments de réponse aux 2 sous-critères

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 25

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : VALEUR TECHNIQUE DES PRESTATIONS

**Description** : Apprécié au regard du mémoire technique ou du cadre de mémoire technique complété

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 19/03/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 19/03/2026 à 14:00

**Lieu** : Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : COMITÉ CONSULTATIF  
INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Toulon

**Informations relatives aux délais de recours** : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA,

et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative). - Référé suspension (art. L.521.1 du Cja) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence. - Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CA Provence Verte**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon**

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** CA Provence Verte

**Numéro d'enregistrement :** 20006810400013

**Adresse postale :** 174 Route Départementale 554

**Ville :** Brignoles

**Code postal :** 83170

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Audrey JOINTER

**Adresse électronique :** achats@caprovenceverte.fr

**Téléphone :** +33 498059377

**Adresse internet :** <https://www.caprovenceverte.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Toulon

**Numéro d'enregistrement :** TA Toulon

**Adresse postale :** 5 rue Jean Racine CS 40510

**Ville :** TOULON CEDEX 9

**Code postal :** 83041

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

**Numéro d'enregistrement :** Préfecture de la Région PACA

**Adresse postale :** Place Felix-Barret - CS 80001

**Ville :** MARSEILLE CEDEX 06

**Code postal :** 13282

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### 8.1 ORG-0000

**Nom officiel :** DEMATIS

**Numéro d'enregistrement :** 45072478600030

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75015

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [contact@dematis.com](mailto:contact@dematis.com)

**Téléphone :** +33 172365548

**Adresse internet :** [www.dematis.com](http://www.dematis.com)

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** a94588b9-132d-421e-ba93-31dedce9034d - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 13/02/2026 à 14:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/02/2026